



## Listes des pièces justificatives à fournir pour l'instruction d'une demande de logement communal

### Concernant le locataire, le codemandeur ou le colocataire (justificatifs à fournir pour chacun des futurs résidents dans le logement)

- Copie de carte d'identité, de passeport ou de permis de conduire en cours de validation (avec photo) de l'ensemble des personnes susceptibles de vivre dans le logement
- Document justifiant du droit au séjour du candidat étranger à la location
- Trois dernières quittances de loyer ou attestation du bailleur actuel indiquant que vous êtes à jour du règlement de l'ensemble de vos loyers et charges
- Copie de votre contrat de travail ou de la convention de stage en cours de validation ou à défaut, une attestation d'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposés, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
- Copie de la carte professionnelle (pour les professions libérales)
- Copie du certificat d'identification de l'Insee: Insee : Institut national de la statistique et des études économiques comportant les numéros d'identification (travailleur indépendant)
- Extrait D1 original du registre des métiers de moins de 3 mois (artisan)
- Extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois (entreprise commerciale)
- Toute pièce récente attestant de l'activité professionnelle (autres cas)
- En cas de mutation professionnelle, attestation du futur employeur
- Copie des trois derniers bulletins de salaires

- Justificatifs de versement des allocations, indemnités de stage, retraites, pensions, prestations sociales et familiales perçues lors des 3 derniers mois ou justificatif établi par l'organisme payeur de l'ouverture de ces droits.
- 2 derniers bilans comptables ou, si nécessaire, attestation des ressources pour l'exercice en cours délivrés par un comptable (non-salarié)
- Avis d'imposition ou de non-imposition année N-1 ou N-2 pour toutes les personnes adultes appelées à vivre dans le logement
- Attestation de simulation des aides au logements pouvant être attribuées par la Caisse d'Allocation Familiale ou la Mutuelle Sociale Agricole

## Concernant le garant

- Copie de carte d'identité, de passeport ou permis de conduire en cours de validation (avec photo)
- Justificatif de domicile (quittance de loyer ou attestation d'assurance ou facture d'eau...)
- Toute pièce récente attestant de l'activité professionnelle :
  - Copie du contrat de travail ou de la convention de stage en cours de validation ou à défaut, une attestation d'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposés, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
  - Copie de la carte professionnelle (pour les professions libérales)
  - Copie du certificat d'identification de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) comportant les numéros d'identification (travailleur indépendant)
  - Extrait D1 original du registre des métiers de moins de 3 mois (artisan)
  - Extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois (entreprise commerciale)
  - Toute pièce récente attestant de l'activité professionnelle (autres cas)
- Tout document récent justifiant des ressources :
  - Copie des trois derniers bulletins de salaires
  - Justificatifs de versement des allocations, indemnités de stage, retraites, pensions, prestations sociales et familiales perçues lors des 3 derniers mois ou justificatif établi par l'organisme payeur de l'ouverture de ces droits.
  - 2 derniers bilans comptables ou, si nécessaire, attestation des ressources pour l'exercice en cours délivrés par un comptable (non-salarié)
  - Avis d'imposition ou de non-imposition année N-1 ou N-2